

MATERIELS AGRICOLES - MOTOCULTURE SERRURERIE

MONREYSSE

2 LA CHAUX
15100 COREN

LA BITARELLE - RN 122
15290 OMPS

TEL : 04 71 49 33 49
FAX : 04 71 49 33 44

TEL : 04 71 60 49 83

FENDT

LA POSTE



N° TVA : FR90379596168 - APE : 46612
N° SIRET : 37959616800017
N° SIREN : 37959616800017
N° SIRET : 37959616800017
N° SIREN : 37959616800017

FACTURE

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
30/06/2025	158448	1	0003034

GAEC DES HORTES
LACAPELLE
MR GRIFEUILLE JEAN MARIE
46270 BAGNAC

Visu - RTI Informatique

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
FEH725891492230	Dépôt : 01 OMPS Ordre de Réparation N° : 147382 Du 11/06/2025 Matériel : 008030 TRACTEUR FENDT 311 VARIO GEN4 Moteur : PLD021061 Date M.E.S. : 22/02/2023 Marque : FENDT Nb Heures : 2420 2420h moteur Démontage des tuyaux de verrouillage hydraulique. Remontage tuyaux de verrouillage de l'outil sur le chargeur et tôle.	1	34,87		34,87	34,87
FEH725891492240	CONDUIT PROPULS. CONDUIT PROPULS. Déplacement fourgon 25 à 34km FONGIBLES MAIN D'OEUVRE REPARATION	0,5 1 0,75	43,42 70,00 65,00		43,42 70,00 65,00	43,42 35,00 48,75
SKMF3/8	Dépôt : 01 OMPS Ordre de Réparation N° : 147404 Du 12/06/2025 Matériel : 008030 TRACTEUR FENDT 311 VARIO GEN4 Moteur : PLD021061 Date M.E.S. : 22/02/2023 Marque : FENDT Nb Heures : 2420 joint faster Changer joints de Faster de 3ème fonction.	2	9,50		9,50	19,00
FON	JOINT BAGUE ETANCHEITE COUPLEUR 2FF FONGIBLES MAIN D'OEUVRE REPARATION	1 0,25	2,00 65,00		2,00 65,00	2,00 16,25
FEFEL162245	Dépôt : 01 OMPS Bon de livraison N° : 256843 Du 13/06/2025 Servi par : Théo LAPORTE BAGUE DE BRIDE	1	4,52		4,52	4,52
	Dépôt : 01 OMPS Ordre de Réparation N° : 147548 Du 20/06/2025 Matériel : 007646 PRESSE ENRUBANNEUSE OCCASION MC HAL Date M.E.S. : 23/03/2017 Marque : MCHALE Nb Heures : 31639 Souder tube sur alimentation de filet Contrôle jeu dans rouleau					

Passé le délai de 8 jours (date de facturation)
aucune PIÈCE NE SERA REPRISE. Nous nous
réservons la propriété des marchandises objet
du présent débit jusqu'à leur paiement intégral
(Loi 80-335 du 12/05/80).

En cas de litige le Tribunal de Commerce de
AURILLAC sera seul compétent.

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA

Règlement :

Net à Payer

De convention expresse, les marchandises fournies resteront notre propriété jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement,
ceci conformément aux termes de la loi n° 80.335 du 12/05/1980

